



PRESENTATION DU PROGRAMME « RESSOURCES POUR LES FEMMES »

CONTEXTE

En Afrique francophone, les femmes représentent la fraction la plus importante (près de 51%) de la population au niveau de chaque pays. Mais la tradition leur octroie moins de pouvoir de décision et de contrôle sur les ressources que les hommes. Il y a bien longtemps que les femmes, ayant pris conscience de leur statut social et des traitements d'injustice qui leur sont infligés au sein de la société se mobilisent pour la défense de leurs droits. Cette lutte est de longue haleine et les femmes sont loin de voir le bout du tunnel. Les attentes des femmes sont loin d'être comblées en dépit de plus de trois décennies de lutte. La société juste et équitable où les femmes et les hommes jouissent pleinement de leurs droits humains fondamentaux, participent à part entière à la gestion des affaires publiques et disposent tous des pouvoirs de décision reste encore un rêve. Cette situation trouve des éléments d'explication dans une série de facteurs parmi lesquels l'insuffisance de moyens financiers pour les organisations et groupes de femmes en vue de mener des actions efficaces, la non maîtrise entraînant la non utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et leur absence dans les instances de prise de décision de leurs pays.

A cet effet, le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF) qui a pour mission de mobiliser des fonds pour soutenir les activités des organisations qui luttent pour les droits des femmes et la promotion des femmes, compte agir sur ces facteurs susmentionnés dans le but d'améliorer la situation des femmes en Afrique francophone notamment au Bénin, Mali, Niger et Sénégal à travers la réalisation de ce projet « **Ressources pour les Femmes** ». outre des activités de renforcement de capacités en mobilisation de ressources et en utilisation des TIC et des nouveaux médias, le ROFAF compte également mener des activités de plaidoyers, renforcer la capacité des femmes afin de former des femmes leaders qui puissent jouer des rôles déterminants sur le plan politique dans le but de la défense des droits des femmes et de l'amélioration de leurs conditions de vie.

ACTIVITES

1. Programme de renforcement des capacités institutionnelles du ROFAF

Objectif

L'objectif de ce programme est de renforcer les capacités organisationnelle, structurelle et institutionnelle du Conseil d'Administration et de la direction exécutive du ROFAF afin qu'ils puissent jouer effectivement et efficacement leur rôle dans la croissance, l'articulation des nouvelles orientations et l'exécution des différentes activités du ROFAF

2. Programme Information/Communication



L'objectif de ce programme est de continuer de produire les trois bulletins d'information *ROFAF Nouvelles*, *TRIBUNE* et *le Bulletin* d'information de financement en version électronique et papier et de procéder à la *refonte du site web du ROFAF*, www.rofaf.org pour le rendre plus dynamique.

3. Programme de renforcement de capacités en recherche de financement

Le but de ce programme est de renforcer les capacités de 80 organisations des droits des femmes membres et non membres du ROFAF dans les quatre pays francophones cibles à travers l'organisation de sessions de formation/renforcement des capacités. Les sessions seront organisées au plan national, ce afin de réduire les coûts financiers qu'impliquent les rencontres régionales et afin de produire davantage d'impacts en formant le plus grand nombre que possible de responsables et leaders d'organisations de femmes.

Cette formation sur la mobilisation des ressources se fera en 2 phases dans chacun des 4 pays ciblés (Bénin, Niger, Mali et Sénégal):

- Première phase: 4 Ateliers sur le montage de projet et la négociation des financements
- Deuxième phase: 4 Ateliers sur la gestion transparente des financements

Objectifs:

- Créer des espaces nationaux interactifs d'échanges et favoriser la discussion sur les questions relatives au financement des activités des ONG féminines ;
- Former les militantes des droits des femmes sur comment rédiger des documents projets/programmes viables et finançables ;
- Informer et partager avec les responsables des organisations de femmes où trouver le financement pour leurs activités et comment négocier ces financements;
- Développer et/ou renforcer les capacités des responsables clés des organisations féminines en matière de gestion rigoureuse et transparente des financements reçus.

4. Programme de renforcement des capacités des femmes à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et aux nouveaux médias

But : Faciliter l'accès des femmes aux informations et autres ressources utiles via les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et les nouveaux médias au Bénin, au Mali, au Niger et au Sénégal

Objectifs spécifiques :

- former des responsables clés d'au moins 80 organisations de femmes à l'utilisation des NTIC et des nouveaux médias au Bénin, au Mali, au Niger et au Sénégal;
- Apprendre aux organisations de femmes comment faire une utilisation appliquée des TIC et des nouveaux médias pour améliorer la capacité de leur organisation à accéder aux financements, à présenter l'impact de leurs activités et à fidéliser leurs partenaires financiers



Activités : La principale activité qui sera menée est l'organisation de quatre ateliers de formation en TIC et aux nouveaux médias appliquée à la recherche de financement au Mali, au Niger, au Sénégal et au Bénin en 2011

5. Programme de subvention

Objectifs

- Appuyer financièrement les initiatives des organisations membres du ROFAF
- Faciliter l'accès des organisations membres du ROFAF à des financements de qualité

Moyens

- Répertoire des organisations finançant les droits des femmes en Afrique francophone
- Octroi de petites subventions ponctuelles

Initiatives à Financer

- Projets élaborées par les participantes à l'atelier de renforcement des capacités en recherche de financement portant sur la mise en œuvre des stratégies élaborées au cours du Forum 2009 du ROFAF
- Célébration des journées des femmes (8 mars, 31 juillet, 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, etc.)
- Sensibilisation sur les thématiques relatives aux droits des femmes y compris les femmes handicapées
- Accès aux TIC (achat d'ordinateurs, connexion internet, formation sur l'utilisation des TIC)